

ARPSM Infos

Ce concours est la deuxième manche du **Challenge ARPSM** qui comporte 3 manches au total.

La première manche a malheureusement été annulée pour cause de météo défavorable.

La troisième manche est programmée le 18 novembre.

Le classement du challenge se fera à l'issue de cette dernière manche.

Ce concours est ouvert aux non-licenciés.

ARPSM, OPS et SEMAINE DU NAUTISME

Les 2 prochains concours sont programmés les 9 et 10 juin prochain.

Le 9 juin est un concours « Tous poissons » organisé par l'ARPSM.

Le 10 juin est un concours « Spécial sparidés » organisé par le nouveau club de l'île d'Oléron, l'OPS.

Les dates de ces 2 concours sont conjointes à « La fête du Nautisme » à laquelle l'ARPSM participe chaque année.

C'est pourquoi, cette année, à l'issue de chacun des deux concours, il sera organisé une pesée des prises, suivie de la vente du poisson au profit de la SNCM.

Les bateaux et les pêcheurs seront donc invités à venir débarquer leurs pêches au « Vieux port de La Rochelle » où l'organisation de la Fête du Nautisme et l'ARPSM les accueilleront pour la pesée et le classement des pêcheurs.

Nous vous attendons nombreux à ces concours qui auront pour le club une connotation particulière tant pour notre image que pour notre investissement dans l'environnement marin de La Rochelle.

Merci de votre participation

Le président

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2018

CONCOURS AMICAL « Spécial Sparidés » du 27 Mai 2018

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../..... Catégorie.....
Club :
N° de licence : avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :

Adresse email :
.....

Téléphone :

Signature

Engagement : 35 € pour les adultes et 22 € pour les jeunes

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 16 Mai 2018 date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

A RPSM

Jean-Michel PELTIER

22 rue de la Filature

17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.